



- conseil d'administration du 3 mars 2015 -

RESOLUTION CA n°10-2015

BILAN DU CONTRAT D'OBJECTIF 2014

Par délibération, référence CA 20 - 2010, le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées, réuni le 1^{er} juin 2010, a adopté le contrat d'objectifs du Parc National des Pyrénées conformément à la demande du ministère de l'écologie et du développement durable et du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

le conseil d'administration délibère,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 331.2 et L 331.8 à L 331.13 et R 331.22 à R 331.45,

Vu le décret n°2009-406 du 15 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du parc national des Pyrénées occidentales aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 (NOR : DEVN0826308D),

Vu la charte du Parc national des Pyrénées approuvée par le décret numéro 2012-1542 du 28 décembre 2012, modifié par décret numéro 2013-962 du 25 octobre 2013,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet de la région Midi – Pyrénées, en date du 18 novembre 2013, constatant les adhésions des communes à la charte du Parc national des Pyrénées,

Sur proposition de Monsieur le président du conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- approuve le bilan du contrat d'objectifs 2014.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Pyrénées et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 3 mars 2015.

Le Président,

André BERDOU



Le Directeur,

Gilles PERRON



Parc national
des Pyrénées

Contrat d'objectifs 2012-2014 de l'établissement public Parc national des Pyrénées

Bilan 2014

DOMAINES D'ACTIVITE

1. Surveillance du territoire et police de l'environnement

- Objectif 1 : assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national
- Objectif 2 : participer aux plans annuels et départementaux de contrôle

Objectif	INDICATEUR	2013	2014
Objectif 1 : assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national	Nombre de jours / hommes de présence effective sur le terrain des personnels en uniforme	1 200	1 180
Objectif 2 : participer aux plans annuels de contrôle départementaux	Nombre de jours / hommes consacrés aux opérations communes définies par les plans de contrôle départementaux	80	92

➤ Explication du réalisé :

Objectif 1

assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national

Les agents et techniciens du Parc national des Pyrénées recherchent et constatent, par procès-verbal, les infractions relatives :

- à la réglementation des parcs nationaux,
- à la réglementation des réserves naturelles,
- à la circulation de véhicule à moteur en espace naturel,
- à la protection des espèces,
- à la chasse,
- à la pêche en eau douce,
- à la publicité,
- au code forestier,
- au code de patrimoine,
- au code pénal.

Pour l'année 2013, les principales infractions ont porté sur la réglementation des parcs nationaux, la circulation de véhicules à moteur en espace naturel, la protection des espèces et la réglementation des réserves naturelles. Les agents assermentés du Parc national des Pyrénées sont intervenus dans le cœur de leur territoire de référence. Ils conduisent essentiellement des actions de pédagogie et d'explication auprès des visiteurs du Parc national des Pyrénées. Deux cent cinquante remontrances, ne donnant pas lieu à poursuites, ont été formulées. Quatre vingt trois amendes forfaitaires ont été dressées. Onze procès verbaux ont été engagés.

.../...

Dans le même temps, l'établissement public du Parc national des Pyrénées gère une série d'arrêtés du directeur – disponibles sur www.parc-pyrenees.com – qui complètent la charte du territoire. Ils portent sur les activités pastorales et agricoles, le camping et le bivouac, la circulation motorisée, la pêche, le survol par des aéronefs non motorisés, la régulation des espèces et notamment du sanglier, l'usage du feu, l'usage d'éclairage artificiel, la pratique du vélo tout terrain.

Un groupe de travail, interne à l'établissement, a défini les termes d'une réglementation des manifestations sportives et culturelles organisées dans le cœur du Parc national des Pyrénées. L'arrêté relatif à ces organisations a été publié le 31 décembre 2013.

Il est accompagné d'un guide méthodologique à destination des pétitionnaires – organisateurs de manifestations publiques. L'ensemble est à disposition sur www.parc-pyrenees.com

Ces mesures de police de l'environnement ne concernent que le cœur du Parc national des Pyrénées. Les arrêtés relatifs à la pêche et au survol non motorisé du cœur du Parc national des Pyrénées sont soumis à évaluation annuelle. Aucune autorisation n'a été demandée, en 2014, concernant le survol non motorisé du cœur du Parc national des Pyrénées.

Objectif 2

participer aux plans annuels et départementaux de contrôle

Le Parc national des Pyrénées, en 2014, a largement participé aux stratégies territoriales d'intervention mises en place dans le département des Pyrénées-Atlantiques (région Aquitaine) et des Hautes-Pyrénées (région Midi-Pyrénées). En début d'année, des objectifs ont été définis en commun : régulation des campings cars dans les zones de forte fréquentation, lutte contre le braconnage, contrôle de la pêche à l'ouverture et à la fermeture de la saison dans les lacs de montagne, contrôle de la circulation des véhicules à moteur, contrôle des zones urssines, opérations de contrôle de la chasse et de la pêche. Les moyens sont ensuite combinés, en fonction des effectifs disponibles, avec les différents services : office national de la chasse et de la faune sauvage, office national des forêts, office national de l'eau et des milieux aquatiques, gendarmerie nationale. Les services des procureurs compétents sont prévenus et informés des opérations et de leurs résultats.

Le Parc national des Pyrénées a assuré la coordination de douze de ces opérations. Un bilan annuel est dressé à l'occasion des réunions inter services conduites par Messieurs les préfets de département.

Ces opérations ont fait l'objet, dans leur contenu, dates et lieux, d'un fort renouvellement afin d'adapter la surveillance du territoire à sa fréquentation. On retiendra que ces opérations permettent également aux différents services de l'Etat de collaborer, d'échanger des expériences et des matériels.

DOMAINE D'ACTIVITE

2. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager

- ↳ Objectif 3 : mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine
- ↳ Objectif 4 : acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du parc national, et à la participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence
- ↳ Objectif 5 : initier la mise en place d'un observatoire naturel culturel et paysager - amélioration ou mises en oeuvre de protocoles
- ↳ Objectif 6 : intégrer les données produites dans des bases de données géographiques

Objectif	Indicateur	Cibles 2014	Réalisé 2014
Objectif 3 : mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine	Etat d'avancement de la contribution de l'établissement public au tableau de bord des données patrimoniales dans les parcs nationaux	Mutualisation des bases de données flore et habitats avec le conservatoire botanique national compétent	Non
Objectif 4 : acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du parc national, et à la participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence	Nombre de protocoles mis en oeuvre et renseignés dans la base de données commune et répondant à des standards communs inter parcs, nationaux ou à échelle plus vaste	3	5
Objectif 5 : Initier la mise en place d'un observatoire naturel culturel et paysager	Elaboration de la stratégie scientifique de l'établissement intégrant les besoins de connaissance	Stratégie mise en oeuvre	Travail d'élaboration de stratégie pas terminé. Elaboration et validation des enjeux et des grandes orientations réalisées
Objectif 6 : Intégrer les données produites dans des bases de données géographiques	Nombre de protocoles revus et conservés par an (en cumulé)	10*	10
	Nombre d'atlas de biodiversité communal initiés (cumulé)	10	8
	Intégration des données produites dans le cadre de protocoles rédigés, validés et mis en oeuvre sur le terrain	75 %	80 %

* en plus des « protocoles mis en oeuvre et renseignés dans la base de données commune et répondant à des standards communs inter parcs, nationaux ou à échelle plus vaste »

↳ Explication du réalisé :

Objectif 3

mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine

La mutualisation des bases de données flore et habitats avec le conservatoire botanique national compétent, qui était l'objectif affiché, n'est pas opérationnelle. L'ensemble des données flore et forêts, produites par le Parc national des Pyrénées, ont été fournies au conservatoire botanique Pyrénées Midi-Pyrénées en janvier 2015. L'ensemble des données produites par le conservatoire botanique sera transmis au Parc national des Pyrénées dans le courant de l'année 2015. Une grande partie des données produites par le Parc national des Pyrénées devraient remonter au système d'information sur la nature et les paysages en début d'année 2015. A ce jour, près de 55 000 données ont été intégrées dans le système d'information sur la nature et les paysages.

Les outils de collecte des données géo-localisées de présence faune, flore, forge et habitats (cf. objectif 6) ont été modernisés et un effort important de rattachement des données historiques aux référentiels taxonomiques du muséum national d'histoire naturelle a été réalisé. L'établissement public met ses données normalisées à disposition des différents partenaires. Ils peuvent les intégrer à leurs bases de données. Les données produites sont aussi mises à disposition dans le cadre de porter à connaissance ou de réponses adaptées aux différents types de demandes (soixante et un dossiers de diffusion de données naturalistes traités en 2014).

L'outil de saisie des données de contact faune, flore, forge et habitats mis à disposition des parcs nationaux dans le cadre d'un projet animé en 2012 par le Parc national des Pyrénées, porté techniquement par le Parc national des Cévennes avec le soutien logistique de Parcs nationaux de France, est opérationnel. Les données de contact occasionnel, ainsi que certains des suivis de sites et des inventaires spécifiques (atlas de la biodiversité communale, veille sanitaire, veille écologique) sont saisies dans cet outil par les agents du Parc national des Pyrénées et des partenaires. Les données sont stockées par Parc nationaux de France et accessibles pour des interrogations ou des extractions.

Du point de vue du patrimoine culturel, les contacts avec le service régional de l'inventaire de Midi-Pyrénées se sont intensifiés. Ils ont permis la mise en disposition d'un outil de travail simplifié permettant de saisir des données patrimoniales sur la commune de Gèdre - Hautes-Pyrénées - en partenariat avec l'association « Montagne Culture et Avenir ». Pour ce qui est des données archéologiques, des contacts ont été établis avec le service régional de l'archéologie de la Région Aquitaine, dans le but de mettre à disposition du Parc national un outil permettant la saisie des données archéologiques générées par les gardes. Ces deux démarches nous permettent de travailler avec des outils normalisés qui assurent du bon recueil des données.

Objectif 4

acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du parc national, et à la participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence

Le travail engagé depuis deux ans s'est poursuivi. La méthode de travail a été revue. Un séminaire a été organisé les 24 et 25 septembre 2014 pour réfléchir et avancer significativement sur la stratégie scientifique.

Il a permis de partager et de dégager des enjeux et des grandes orientations concernant la politique de connaissance du Parc national des Pyrénées. Ce séminaire a réuni plusieurs membres du conseil scientifique ainsi que deux partenaires extérieurs (région Aquitaine et direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Midi Pyrénées).

A l'issue, il apparaît nécessaire de mettre en œuvre un observatoire qui structurerait la politique de connaissance de l'établissement public. Cette proposition est en phase avec l'objectif 1 et l'orientation 32 de la charte qui préconisent de travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre d'observatoire des patrimoines et du territoire. Il devrait avoir pour objectif de mieux connaître et suivre l'évolution des patrimoines et du territoire au regard des activités humaines et des changements globaux. Cette démarche devrait favoriser une approche plus transversale et permettre de mieux partager et diffuser la connaissance.

Le constat de l'évolution de la connaissance, des sciences et des contextes locaux et globaux nécessite d'adapter et d'optimiser les actions de connaissance et de conservation. Il est nécessaire de redéfinir les thèmes et les objets sur lesquels on envisage de travailler ou pas. Il faudra décaler du temps pour travailler sur des volets nouveaux de connaissance (prospéctive) ou à conforter (impact des changements globaux, trames écologiques et paysagères). Une approche fonctionnelle de la compréhension des écosystèmes et des trames écologique et paysagère doit être développée. Ces enjeux et ces grandes orientations ont été validés par le conseil scientifique du Parc national des Pyrénées lors de la séance plénière du mois de décembre 2014. Il reste à préciser les orientations et à rédiger le document de la stratégie. Le calendrier prévoit de faire valider la stratégie durant l'été 2015.

Objectif 5

initier la mise en place d'un observatoire naturel, culturel et paysager - amélioration ou mise en œuvre de protocoles

L'objectif est de disposer de protocoles plus robustes sur le plan statistique associés à des outils de collecte de données adaptés en vue d'une exploitation, d'une valorisation et d'une diffusion efficaces des travaux de connaissance réalisés par le Parc national des Pyrénées. L'établissement s'est associé avec le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier et l'office national de la chasse et de la faune sauvage pour travailler à l'amélioration de deux protocoles et de développer les capacités d'analyse en vue de favoriser la mise en cohérence entre les problématiques nationales

ou régionales et locales.

Il s'agit du :

→ « *suivi de l'abondance du grand tétras (Tetrao urogallus)* » pour lequel la mise en œuvre du nouveau protocole s'est poursuivie sur l'ensemble des vallées en 2014. Il doit permettre de répondre aux questions de l'Observatoire des galliformes de montagne et du Parc national des Pyrénées. Il devrait améliorer fortement l'évaluation de l'abondance du Grand tétras et son évolution.

→ « *suivi du dénombrement des lagopèdes alpins (Lagopus mutus pyrenaicus)* » au chant. Avec l'aide de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, la mise au point du nouveau protocole s'est poursuivie en vue de produire des données plus robustes et plus exploitables. Ce protocole a été testé dans les vallées d'Azun et de Cauterets - Hautes-Pyrénées - en 2014.

→ « *suivi oiseaux de montagne* ». Une étude réalisée par le Parc national des Pyrénées et des tests au sein des parcs nationaux de montagne ont montré que le protocole national STOC EPS ne permet pas d'obtenir des résultats pertinents sur l'évolution de l'abondance des oiseaux communs d'altitude. Le Parc national des Pyrénées en collaboration, avec le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive, a lancé, en 2012, le test d'un nouveau protocole de suivi des oiseaux communs. Il a pour objectif de recentrer les études sur les milieux ouverts d'altitude pour lesquels les Parcs nationaux de montagne ont une responsabilité. Les tests ont été concluants. Un groupe de travail réunissant les parcs de montagne, des associations naturalistes alpines françaises et suisses a permis de se mettre d'accord sur la mise en œuvre d'un protocole commun articulé avec le STOC EPS. Ce nouveau protocole a été mis en œuvre en 2014. Des partenaires associatifs ou des réserves naturelles se sont montrés intéressés.

→ « *suivi des populations d'isard* ». La démarche de réflexion inter parc national, avec le soutien de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, a débuté à l'automne 2014. Il convient de des comptages flash à un comptage de type IPS. Le travail a principalement porté sur le bilan des tests réalisés. Une méthode de travail et une liste de sites pouvant faire l'objet de ce suivi ont été proposées.

→ « *suivi des combes à neige* ». Dans le contexte de l'évaluation de l'impact du changement climatique sur les milieux d'altitude, la mise en place du nouveau protocole de suivi des combes à neige s'est poursuivie en vallées d'Ossau et de Cauterets en collaboration avec le conservatoire botanique national Pyrénées Midi-Pyrénées et des scientifiques espagnols.

→ « *suivi des bouquetins* ». En raison de la réintroduction de seize bouquetins, un suivi a été mis en place. Conformément au programme établi, neuf des animaux lâchés en juillet 2014 ont été équipés de colliers émetteurs VHF tandis que trois des animaux lâchés en octobre 2014 étaient équipés de colliers émetteurs GPS. Des marques visuelles ont été posées sur l'ensemble des individus lâchés. Ces colliers émetteurs permettent de contrôler la survie des individus qui les portent en émettant un signal différent en cas de mortalité.

→ « *analyse du comportement des vautours fauves* ». Grâce à l'équipement de treize vautours fauves, un suivi téléométrique a été mis en œuvre afin d'analyser le comportement spatial de recherche alimentaire des vautours dans le contexte d'installation de placette d'équarrissage naturel. Ce suivi sera réalisé sur trois ans. Les données feront l'objet d'une analyse par le centre d'écologie fonctionnelle évolutive de Montpellier.

→ « *suivi lacs d'altitude* ». Un suivi a été mis en place sur neuf lacs d'altitude sur les volets température, transparence de l'eau et profil de sonde multi paramètres. En 2014, les deux derniers lacs ont été équipés des matériels de mesure. Cette démarche s'intègre dans une approche d'observatoire des lacs d'altitude à l'échelle des Alpes et des Pyrénées en lien étroit avec le monde de la recherche.

En 2014, deux protocoles ont été abandonnés du fait des priorités ou de la sous utilisation des données. Il s'agit du suivi de la reproduction de l'aigle et du suivi de la loure.

Au filre des atlas de biodiversité communal, le travail s'est poursuivi sur les huit communes adhérentes. Un travail d'animation et de mobilisation des compétences internes et partenariales a été effectué pour poursuivre la réalisation des inventaires. Au total, 12 000 hectares sont actuellement en cours d'inventaire. Ce travail représente une avancée importante pour la connaissance des espèces. La répartition de nombreux taxons est ainsi précisée. De nouvelles espèces pour la France ont été découvertes à l'image de « zelotes egregioides » observée pour la première fois dans l'hexagone à Belpouey – communes des Hautes-Pyrénées. En 2014 les inventaires ont été finalisés pour cinq des huit communes engagés dans le programme : Bazus-Aure, Belpouey, Ayres-Arbouix, Gaillagos, pour les Hautes-Pyrénées, et Escot pour les Pyrénées-Atlantiques.

Cette démarche a permis d'engager une réelle dynamique partenariale avec les autres acteurs producteurs de données (conservatoires des espaces naturels, etc.) et de développer la collaboration et l'appropriation des communes envers leur patrimoine naturel. Un volet paysage de l'atlas a été testé sur une commune.

Objectif 6

intégrer les données produites dans des bases de données géographiques

Suite à la formation de l'ensemble des agents du Parc national des Pyrénées et de certains partenaires et à une phase de test organisée fin 2012, l'outil de saisie des données de contact faune, flore, fonge et habitats hébergé par Parcs nationaux de France (cf. objectif 3) a été mis en production début 2013.

Plus de 20 000 données de contact ont été saisies durant l'année 2014.

Au delà de ce projet important qui permet de répondre à une part non négligeable des besoins du Parc national des Pyrénées en termes de gestion des données, la situation est différente selon les programmes :

- la gestion de deux bases de données est sous-traitée (fréquentation touristique et dégâts d'ours),
- la base de données «comptage flash isards» répond bien aux besoins mais s'appuie sur des technologies vieillissantes (Access avec module de saisie cartographique),
- après une phase de test fin 2012, la base de données «signalétique» est aujourd'hui alimentée dans le cadre d'un projet expérimental pour le Parc national des Pyrénées (développement d'un outil web de collecte et de modification des données, couplé à une tablette qui permet une localisation GPS, une localisation des objets et la saisie des données attributaires directement sur le terrain, la prise de photographies),
- une partie des données continue d'être gérée via de simples couches d'informations SIG couplées à des tableaux Excel (sites vitaux rapaces et suivi de la reproduction, sites vitaux galliformes et suivi, sites vitaux chiroptères, suivi flore, suivi habitats, suivi dégâts de sangliers, patrimoine bâti).

Certaines données sont saisies dans de simples fichiers Excel voire sur des fiches papier. Ce cas concerne des programmes portés par le Parc national des Pyrénées (baguage vautour fauve, suivi dommages vautours fauves, suivi nourrissage Gypète barbu, suivi IPS Isards, suivi lagopède) ou des données qui sont collectées par les agents du Parc national des Pyrénées dans le cadre de programmes portés par d'autres structures (circuits ours ROB, inventaire loure, inventaire desman, complages hivernants milan royal, STOC capture).

Notre référence est la liste des protocoles portés par le Parc national des Pyrénées, rédigés, animés, produisant des résultats réguliers utilisés en interne et diffusés auprès de nos partenaires. On peut considérer que l'objectif chiffré est atteint.

.../...

Au delà de ce chiffre, une analyse fine permet de pointer les manques et les fragilités du système : la mise à jour, la compilation et l'interrogation des données stockées dans des fichiers Excel associés à des couches d'information géographique demande un lourd travail d'animation, de manipulation de données, de vérification. Les données ne sont pas disponibles en temps réel. Afin d'améliorer la gestion des données relatives aux sites vitaux des grands rapaces et au suivi de leur reproduction, une application web a été développée en 2014. Elle devrait entrer en production début 2015.

L'objectif reste de continuer à améliorer la structuration des données collectée par les agents du Parc national des Pyrénées. Cette amélioration passe par une meilleure définition des protocoles de collecte de données et la mise en production d'outils existants ou développés spécifiquement permettant de stocker et de diffuser les données collectées.

DOMAINE D'ACTIVITE

3. Participation à la recherche scientifique

- ↳ Objectif 7 : favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale
- ↳ Objectif 8 : favoriser l'utilisation du parc par la recherche dans les domaines prioritaires pour le parc national

Objectif	Impacteur	Objectif 2014	Réalisations
Objectif 7 : favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale	Nombre de projets/programmes de recherche soutenus par l'établissement public sur une des thématiques prioritaires identifiées par le conseil scientifique de Parcs Nationaux de France et par le Ministère en charge de l'écologie (projets nouveaux par an)	1	1
Objectif 8 : favoriser l'utilisation du Parc par la recherche dans les domaines prioritaires pour le parc national	Nombre de projets de recherche au sein duquel le parc est partenaire, sur les thématiques spécifiques identifiées par le conseil scientifique / an (projets nouveaux par an)	1	1

↳ Explication du réalisé :

Objectif 7

favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale

Programme « impacts des apports atmosphériques d'azote sur la biodiversité et le fonctionnement des éco systèmes pyrénéens : évaluation à la charge critique des prairies montagnardes : ANEMOCNE ». Le Parc national des Pyrénées a signé, en 2014, une convention formalisant son implication et son soutien à la réalisation de ce programme de recherche d'évaluation de l'impact des changements globaux sur les systèmes herbacés d'altitude. Ce programme réunit huit partenaires dont six laboratoires de recherche.

Objectif 8

favoriser l'utilisation du Parc par la recherche dans les domaines prioritaires pour le parc national

Une analyse du comportement spatial des vautours fauves dans le contexte de placette d'équipement a été lancée. En prévision de l'ouverture d'autres placettes d'équipement, le Parc national des Pyrénées a souhaité comprendre le comportement alimentaire des vautours et comment ils utilisent cette première placette, par rapport à la ressource disponible en estive ou en Espagne. Pour le nouveau plan de gestion de la réserve naturelle nationale d'Ossau, il est nécessaire d'étudier l'éventuelle incidence de cette placette sur le succès reproducteur de la colonie.

De nombreuses autres questions plus fondamentales subsistent notamment concernant les habitudes alimentaires des vautours et leur utilisation de l'espace. Prêlent-ils les placettes ou les carcasses trouvées en montagne ? Leurs comportements sont-ils influencés par les sites de nourrissages, plus prévisibles dans le temps et l'espace ? Sont-ils fidèles aux mêmes sites ou prospectent-ils de manière aléatoire ? Leurs habitudes varient-elles en fonction de l'âge, du sexe, de la saison ?

Pour répondre à ces questions, le Parc national des Pyrénées a développé un partenariat avec le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive et l'université d'Amsterdam. Il s'agit de répondre à ces questions. Treize vautours fauves adultes, nichant dans ou à proximité immédiate de la réserve naturelle nationale d'Ossau, ont été équipés de balises GPS UVA-BTS afin de suivre leurs déplacements en temps réel et pendant plusieurs années. Les données seront analysées par le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive. Ce partenariat s'est concrétisé en 2014 par le recrutement d'une thésarde en charge de l'analyse des données recueillies. Cette démarche est inter-parcs nationaux et est conduite en lien avec Parcs Nationaux de France et le Parc national des Cévennes.

DOMAINE D'ACTIVITE

4. Etudes et ingénierie en soutien au développement local durable

- ↳ Objectif 9 : soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte du territoire
- ↳ Objectif 10 : soutenir, financièrement, les projets de développement local s'intégrant dans une démarche de développement durable (convention interrégionale de massif Pyrénées)

Objectif	Intervention	Chiffres 2014	Chiffres 2012
Objectif 9 : soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte	Nombre de projets soutenus par l'établissement public en cohérence avec la charte	262 dont MAET (110) Zéro pesticide (40) CIMP (80) ABC (15) Reluge exemplaire (2) Plan de circulation (5) Marque (10)	213 dont MAET (100) Zéro pesticide (37) CIMP + Crues (53 + 12) ABC (7) Reluge exemplaire (1) Plan de circulation (0) Marque (0)
	% de communes sur lesquels un projet ou un soutien est apporté (cumul)	70 % hors MAET	86 % (54/63)
	Elaboration et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel d'actions, dans le cadre de la préparation de la mise en oeuvre de la charte.	Mise en oeuvre	
Objectif 10 : soutenir, financièrement, les projets de développement local s'intégrant dans une démarche de développement durable (CIMP)	Effet levier des financements parc	7,7	CIMP = 9,4 Crués = 11,1 Total = 10,06

↳ Explication du réalisé :

Objectif 9	Objectif 10
<p>soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte du territoire</p> <p>Avec les réductions de moyens financiers et du nombre de communes du parc national, le nombre de projets soutenus par l'établissement en 2014 a été moins important que prévu (-20%). Cette baisse est généralisée sur tous les types de projet à l'exception des refuges :</p> <ul style="list-style-type: none"> → mesures agri environnementales : 2014 étant une année de transition pour les programmes européens, seuls des renouvellements sur des mesures transitoires ont été signés. Cela explique le nombre légèrement plus faible de dossiers, → zéro pesticide : la réduction est essentiellement due à la non adhésion de certaines communes, → convention inter régionale de massif Pyrénées : la baisse des crédits et du nombre de projets soutenus suite à la réduction des communes explique le faible nombre de projets soutenus. Cela a été compensé par la mise en place d'un fond « <i>crués</i> » comme suite aux inondations du 18 Juin 2013, → atlas de la biodiversité communale : réduction de l'ambition par deux du fait de l'arrêt des crédits Etat, → refuges exemplaires : opération partenariale avec l'agence régionale pour l'environnement qui a mobilisé les refuges plus que prévu du fait notamment de l'implication de l'association des gardiens de refuges des Pyrénées et de la participation de différents partenaires à l'opération (<i>Parc national des Pyrénées, agence de l'eau, club alpin français, commission syndicale de la vallée de Saint Savin</i>). Cela a permis un effet réseau, suscité un intérêt, renforcé la démarche collective et entraîné une augmentation de la participation, → plans de circulation : pas de demande de la part des communes, → marque « Esprit parc national » : le lancement officiel de la marque a été reporté pour l'ensemble des parcs nationaux. 	<p>soutenir, financièrement, les projets de développement local s'intégrant dans une démarche de développement durable (convention interrégionale de massif Pyrénées)</p> <p>L'année 2014 a été marquée par la décision du conseil d'administration du parc national de réduire le montant de l'enveloppe d'intervention, au titre de la convention interrégionale de massif, au prorata du nombre de communes adhérentes. Elle est passée de 500 000,00 € à 366 000,00 €. L'effet levier des financements du parc national est supérieur d'environ 30 % à celui prévu initialement.</p>

DOMAINE D'ACTIVITE

5. Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager

- Objectif 11 : maintenir améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel culturel et paysager
- Objectif 12 : soutenir l'initiative culturelle locale
- Objectif 13 : soutenir l'activité pastorale et agropastorale

Objectif	Indicateur	Objectif 2014	Réalisé 2014
Objectif 11 : maintenir améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel culturel et paysager	Nombre d'actions de protection ou de restauration d'espèces, d'habitats ou de sites d'intérêt patrimonial	3 dont deux actions dans le cadre d'un plan national d'actions Une restauration	4
Objectif 12 : soutenir l'initiative culturelle locale	Nombre de projets culturels soutenus par le Parc annuellement	2	8
Objectif 13 : soutenir l'activité pastorale et agropastorale	Nombre d'hectares de mesures agri environnementales territorialisées aidés par le Parc national des Pyrénées	1 300	1 100

➤ Explication du réalisé :

Objectif 11

maintenir améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel culturel et paysager

Le programme de conservation de la subalpine aquatique a marqué l'année 2014 au titre de cet objectif. En tant que gestionnaire de la réserve naturelle nationale du Néouvielle, le Parc national des Pyrénées a souhaité initier un programme de conservation afin de comprendre les raisons de la raréfaction de l'espèce, conséquence probable de la dégradation de l'écosystème en général. Le parc national a fédéré les structures compétentes pour envisager les pistes permettant la conservation de l'espèce via un programme spécifique. Un travail conséquent a été réalisé au titre de l'analyse des sédiments et de l'analyse génétique pour tenter de trouver une explication à la baisse de population observée depuis 1999. La culture « ex-situ » de pieds adultes est maintenant maîtrisée. Les résultats sont encourageants. Ils permettent d'éliminer certaines hypothèses avancées pour rendre compte de la raréfaction de la subalpine. Les résultats obtenus semblent écarter l'influence d'une mauvaise qualité de l'eau de la laquette. La population ne semble pas souffrir d'un appauvrissement génétique comme cela est souvent le cas pour des petites populations isolées. Par ailleurs, une banque de graine est en cours de constitution pour pallier à une éventuelle disparition de l'espèce. Les conditions de culture « ex-situ » sont en passe d'être maîtrisées ce qui permettrait, le cas échéant, un renforcement de la population dite « Néouvielle ».

.../...

Le Parc national des Pyrénées a participé à la réalisation d'un diagnostic et d'un programme d'actions en vue de préserver deux zones humides en lien avec la cellule d'assistance technique zones humides sur deux communes du Val d'Azun (Auzun et Arens).

Le Parc national a réalisé trois opérations de lâchers de bouquefins au cours de l'été et de l'automne 2014. Seize animaux, onze mâles et cinq femelles, ont été libérés au Clot, sur la commune de Cauterets. La présence de Madame la Ministre de l'Environnement, Ségolène ROYAL lors du lâcher du 19 juillet 2014 soulignait l'importance de l'évènement.

Prélevés en Espagne, dans le Parc national de la sierra de Guadarrama, sur le territoire de la Communauté autonome de Madrid, les seize bouquefins transférés ont préalablement subi des analyses sanitaires exigées par les services vétérinaires. L'objectif est d'éviter impérativement d'introduire de nouvelles maladies susceptibles de se propager aux ongulés domestiques et sauvages. Des déplacements relativement importants ont été observés chez certains individus quand d'autres ont manifesté une forte sédentarité dès leur libération. La plupart des déplacements se sont inscrits dans un rayon de 10 kilomètres autour du site de lâcher. Le suivi aura permis de noter l'installation intéressante d'un groupe d'animaux dans le secteur très proche du site de lâcher où ils ont notamment choisi d'établir leurs quartiers d'hivernage conformément à ce qui était attendu par l'étude du site. Autre résultat rassurant de première importance, la constatation de la survie des individus lâchés et leur très bon état corporel. Ce travail s'intègre dans la stratégie nationale de restauration des bouquefins.

Objectif 12

soutenir l'initiative culturelle locale

Le parc national a soutenu de nombreuses initiatives culturelles en 2014 y compris d'un point de vue financier via les crédits de la convention interrégionale de massif Pyrénées. Cette année a été marquée par une fructueuse collaboration avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne autour du projet de valorisation de la culture pastorale de la transhumance. Le « *Itinéraires de bergers* » a donné lieu à l'édition du catalogue d'une exposition et à un programme d'animation autour de la présentation de l'ouvrage en vallée d'Aspe et en vallée d'Ossau en Pyrénées-Atlantiques.

Les partenariats avec les acteurs de la connaissance et de la conservation du patrimoine culturel se sont intensifiés et formalisés. Ce fut le cas avec la participation à l'édition du livre CD de collecte de la mémoire orale (*Chants polyphoniques*) des années 50 en vallée de Luz Saint Sauveur.

On peut aussi citer la participation active du Parc national des Pyrénées, en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France, au montage d'une exposition exceptionnelle, à la maison du Parc de Gavarnie - Hautes-Pyrénées, d'œuvres appartenant au fonds du musée pyrénéen de Lourdes. Cette initiative a été mise en place à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

Le travail avec la maison du parc et de la vallée de Luz Saint Sauveur s'est poursuivi en 2014. Il repose sur une collecte du patrimoine oral auprès des habitants. A partir de ce collecte, une proposition artistique est présentée sous la forme d'une déambulation théâtrale dans les rues des villages. Cette année, ce travail a concerné les villages de Grust, d'Esquize-Serre et de Belpouey dans les Hautes-Pyrénées. Les animations artistiques ont été proposées pendant des soirées d'été qui ont connu un très large succès. Ce travail s'inscrit dans une démarche participative forte, et dans l'idée de proposer sur le territoire du Parc une création contemporaine de qualité sur la base du patrimoine local.

Objectif 13

soutenir l'activité pastorale et agropastorale

2014 est une année de transition pour les programmes européens, y compris les mesures agri environnementales territorialisées. Seuls des renouvellements de mesures agri environnementales sur des mesures transitoires ont été signés. Cela explique le faible nombre de surfaces cumulées en contrat.

DOMAINE D'ACTIVITE

6. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

- Objectif 14 : améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national
- Objectif 15 : disposer d'infrastructures d'accueil de qualité
- Objectif 16 : communiquer les spécificités du parc national dans les refuges dont il est propriétaire

Objectif	Indicateur	Cibles 2014	Réalisées 2014
Objectif 14 : améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national	Nombre de projets réalisés par l'établissement public destinés à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap	1	1
Objectif 15 : disposer d'infrastructures d'accueil de qualité	Maintien du réseau d'infrastructures d'accueil (maisons sentiers) gérées et entretenues par l'établissement public	5 maisons 90 kilomètres de sentiers	6 maisons 90 kilomètres de sentiers
Objectif 16 : communiquer les spécificités du parc national dans les refuges dont il est propriétaire	% de refuges qualifiés	100 %	100 %

➤ Explication du réalisé :

Objectif 14

améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national

Accueillir tous les publics est une des missions majeures du Parc national des Pyrénées. L'établissement et la commune de Saint-Lary Soulan - Hautes-Pyrénées - ont entièrement réhabilité la maison du Parc national. Le nouvel aménagement intérieur propose, dans des espaces adaptés, une découverte de la forêt en vallée d'Aure et de ses habitats naturels. A l'extérieur, un cheminement amène le visiteur à une meilleure connaissance de l'utilisation éco responsable du bois. Un auditorium, d'une capacité de cinquante cinq places, complète l'installation.

L'un des objectifs de ces aménagements était de pouvoir accueillir tous les publics, notamment les personnes en situation de handicap. La maison du Parc national est en cours de labellisation « tourisme & handicap » pour les quatre familles de handicap : auditif, visuel, moteur et mental. La maison a été conçue pour limiter sa consommation énergétique. Le projet a été conduit selon la démarche haute qualité environnementale c'est-à-dire en respectant les différentes cibles existantes afin d'obtenir l'éco - label.

Objectif 15

disposer d'infrastructures d'accueil de qualité

Les épisodes météorologiques exceptionnels qu'ont connus les vallées des gaves (un hiver particulièrement enneigé et deux crises successives très importantes à l'automne 2012 et au printemps 2013) avaient fortement endommagé le réseau de sentiers du Parc national des Pyrénées. La crue des 18 et 19 juin 2013 avait été particulièrement dévastatrice.

Un financement exceptionnel - 250 000,00 € sous forme d'autorisation d'engagement - crédits de paiement - a été alloué à l'établissement afin de remettre le réseau de sentiers en état. Quatorze passerelles ont ainsi pu être reconstruites ainsi que plus de cinquante mètres de soutènements. Plus de cent kilomètres de plateformes de sentiers, qui avaient été soit ravinées ou emportées, ont également pu être restaurés. Vingt sept itinéraires de sentiers ont été traités.

Le Parc national des Pyrénées a poursuivi l'aménagement du bâtiment de l'ancienne douane au col du Poutalet - commune de Laruns - Pyrénées-Atlantiques - dont les études avaient été engagées en 2011. Ce bâtiment qui était désaffecté depuis l'entrée en vigueur des accords de Schengen avait été rétrocedé au Parc national des Pyrénées.

Le projet comprend la démolition du bâtiment principal, la rénovation et l'extension de l'annexe avec création d'un local pour les gardes du Parc national des Pyrénées, d'un local point de vente de fromages fabriqués localement et d'un abri couvert à l'intérieur duquel seront mis en place des panneaux d'information réglementaires et touristiques. Les travaux ont démarré en mai 2014 et la réception a été prononcée début décembre 2014. L'inauguration officielle interviendra en juin 2015.

Des travaux de maintenance ont été réalisés dans cinq maisons du Parc national des Pyrénées : Elsau (maintenance ascenseur et chaudière), Lanuns (maintenance climatisation, remplacement production d'eau chaude sanitaire), Arrens Marsous (maintenance chauffage), Cauterets (remplacement éclairage salles projection et exposition temporaire, remplacement chauffage) et Gavarnie (maintenance chauffage et révision toiture).

Objectif 16

communiquer les spécificités du parc national dans les refuges dont il est propriétaire

Le Parc national des Pyrénées possède cinq refuges situés dans le cœur du parc national :

- refuge d'Arlet (vallée d'Aspe),
- refuge d'Ayous (vallée d'Ossau),
- refuge de Migouélou, (val d'Azun),
- refuge des Espuguettes (vallée de Luz Saint-Sauveur),
- refuge de Bairroude (vallée d'Aure).

Les randonneurs d'aujourd'hui sont souvent ignorants des contraintes environnementales liées à la présence d'un refuge en haute montagne dans un espace protégé. Ils ignorent aussi qu'ils sont dans un refuge du Parc national des Pyrénées.

Le Parc national des Pyrénées a souhaité afficher l'appartenance de ses refuges à l'établissement et à ses valeurs. Il a également souhaité communiquer sur les contraintes environnementales (énergie, eau, approvisionnement) et sur l'éthique d'un refuge, établissement rendant aussi un service public au-delà de l'hébergement et de la restauration.

Quatre panneaux par refuge de présentation du Parc national des Pyrénées, du refuge et de son fonctionnement, des contraintes environnementales et une carte (GN) ont été réalisés. Une signalétique indiquant l'ensemble des espaces a été créée et une signalétique directionnelle. Les panneaux de sécurité ont également été entièrement refaits. Enfin, des photos de paysages, faune et flore de la vallée ont été encadrées pour les doritoirs. Quelques deux cent quatre vingt panneaux et cadres ont été réalisés pour les cinq refuges. L'ensemble de ces panneaux a été mis en place au printemps 2014.

DOMAINE D'ACTIVITE

7. Prestations d'accueil, d'animation et de pédagogie

- Objectif 17 : développer les actions de sensibilisation de la population à la conservation des patrimoines naturels et culturels et au développement durable
- Objectif 18 : développer les actions d'information et de sensibilisation en direction du public et particulièrement des scolaires
- Objectif 19 : développer une politique d'accueil vers le public handicapé et en insertion

Objectif	Indicateur	Objectif 2014	Réalisés 2014
Objectif 17 : développer les actions de sensibilisation de la population à la conservation des patrimoines naturels et culturels et au développement durable	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une action en face à face de sensibilisation de l'établissement public	7 500	7 200
Objectif 18 : développer les actions d'information et de sensibilisation en direction du public et particulièrement des scolaires	Nombre de manifestations référencées dans le programme d'animation de l'établissement public du parc national	280	270
Objectif 18 :	Nombre d'établissements faisant l'objet d'un projet pédagogique en partenariat avec l'établissement public du parc national	50	45 et 20 à Tarbes
Objectif 19 : développer une politique d'accueil vers le public handicapé et en insertion	Nombre de visiteurs dans les maisons d'accueil de l'établissement public	165 000	276 000
Objectif 19 :	Nombre de sorties handicapé et insertion	45	46

➤ Explication du réalisé :

Objectif 17

développer les actions de sensibilisation de la population à la conservation des patrimoines naturels et culturels et au développement durable

Quelques deux cent cinquante cinq animations estivales ont été proposées et sept mille deux cents personnes ont participé aux manifestations hors compléxification des visiteurs dans les maisons du Parc national. Les maisons du parc national continuent à s'ouvrir vers l'extérieur et tout particulièrement aux valléens. Quarante quatre conférences y ont été organisées sur différents thèmes historiques, naturels et culturels. Elles ont été animées par des étudiants locaux et régionaux qui souhaitent partager leurs recherches, leurs travaux, leur passion.

....

....

Au cours de l'année, des trente neuf expositions ont été organisées dans les maisons du parc national.

Des animations diverses ont également été proposées directement par le Parc national des Pyrénées : nuit de la chauve-souris, de la chouette, fête de la nature, soirées contées et astronomie dans les refuges...

Le Parc national des Pyrénées est un partenaire privilégié de nombreux événements festifs liés au milieu naturel et de manifestations culturelles valléennes : fêtes de la montagne, du fromage, des esives. Un programme de sorties thématiques sur le terrain encadrées par les gardes-moniteurs a été mis en place. Quatre vingt six points rencontre ont été organisés et soixante deux sorties thématiques ont été proposées.

Le Parc national des Pyrénées a aussi proposé des animations de sensibilisation hors de la période estivale.

Objectif 18

développer les actions d'information et de sensibilisation en direction du public et particulièrement des scolaires

L'établissement public du Parc national des Pyrénées porte une attention toute particulière aux scolaires et aux jeunes. Des contacts sont développés entre établissements scolaires et le parc national dans chaque vallée.

Chaque année, les agents du Parc national interviennent dans les écoles de l'aire d'adhésion dans le cadre d'un projet pédagogique défini avec les équipes enseignantes. Les agents échangent aussi avec les enseignants sur la pédagogie autour du patrimoine naturel. Le Parc national collabore avec quatre collèges de l'aire d'adhésion : Bedous et Laruns en Pyrénées-Atlantiques et Luz Saint-Sauveur et Pierrefitte Nestalès en Hautes-Pyrénées.

En début d'année scolaire, les gardes-moniteurs rencontrent les enseignants des écoles primaires et bâtissent avec eux un projet pédagogique. Les agents interviennent alors dans les écoles de l'aire d'adhésion. Plusieurs interventions dans la classe au cours de l'année (trois au minimum) sont organisées. Une ou plusieurs sorties sur le terrain à proximité de l'école et / ou dans le cœur du Parc national sont également réalisées. Toutes ces interventions sont gratuites. Pour l'année scolaire 2013 - 2014, les agents du Parc national ont continué d'intervenir à titre gracieux dans toutes les écoles des communes de l'aire optimale d'adhésion.

Le bilan quantitatif pour l'année scolaire 2013 - 2014 est le suivant : 1 185 élèves de l'aire d'adhésion ont bénéficié d'une intervention d'un garde-moniteur. 916 élèves hors de l'aire d'adhésion ont bénéficié d'une intervention d'un garde-moniteur. Ainsi, 2 101 élèves de quarante cinq établissements scolaires ont été accueillis par un garde-moniteur dans les vallées.

Plus de cinq cents élèves – vingt écoles de Tarbes – sont venus visiter l'espace muséographique à la Maison du Parc national à Tarbes. Au total, ce sont 2 600 élèves qui ont été accueillis et soixante cinq établissements.

Le nombre de visiteurs des maisons du Parc national des Pyrénées est en forte augmentation. Cela est essentiellement due à la réouverture, en mai 2014, de la maison du Parc national des Pyrénées de Saint Lary Soulan et du fonctionnement, en année pleine, de la maison du Parc national des Pyrénées de Cauterets - Hautes-Pyrénées -. Ces deux équipements ont été rénovés en 2013 et 2014.

Objectif 19

développer une politique d'accueil vers le public handicapé et en insertion

Les conventions avec les associations ou établissements spécialisés accueillant des personnes en situation de handicap ont été renouvelées. En septembre 2014, l'opération « montagne pour tous », organisée en partenariat avec la maison de la montagne de Pau, a été organisée. La convention avec le service départemental de l'éducation nationale des Pyrénées-Atlantiques, concernant « les ateliers relais », a été renouvelée. Les chantiers d'insertion se sont poursuivis.

DOMAINE D'ACTIVITE

8. Création de supports de communication et de pédagogie

- Objectif 20 : Renforcer la communication, notamment locale sur le parc national
- Objectif 21 : Créer des supports de communication

Objectif	Indicateur	GTN 2014	GTN 2014
Objectif 20 : Renforcer la communication, notamment locale sur le parc national	Nombre de consultations sur le site Internet de l'établissement public	165 000	173 000
Objectif 21 : Créer des supports de communication	Nombre de supports de communication produits Nombre d'articles ou d'émissions parlant du Parc national des Pyrénées	8 1 050	13 1 020

➤ Explication du réalisé :

Objectif 20

renforcer la communication, notamment locale, sur le parc national

Le site internet est régulièrement consulté (173 000 connexions). On note une fréquentation accrue au regard de 2013. La rubrique « actualités » est alimentée chaque jour (programme animations dans les vallées, signature de convention de partenariat, activités du parc national, réunion dans les vallées avec des partenaires...). Les appels d'offres sont mis en ligne à la rubrique « commande publique » dès le début de la consultation. La rubrique « diffusion de données » est également très régulièrement fournie : Journal Empreintes, lettre de la charte. ... L'ensemble des études scientifiques et des résumés sont mis en ligne. Une nouvelle rubrique a été créée : clips. Douze clips vidéo ont été mis en ligne.

Objectif 21

créer des supports de communication

Sensibiliser la population locale, des scolaires et les visiteurs demeure une priorité pour le parc national. Ainsi, divers supports de communication adaptés aux différents publics et aux messages à transmettre : lettre, journal, ouvrages ... sont édités chaque année

➔ Empreintes :

Le Parc national des Pyrénées a édité deux numéros de son journal destiné aux habitants de l'aire d'adhésion aux élus locaux, administrations et socioprofessionnels Il explique les missions du Parc national des Pyrénées au travers d'articles de proximité, de reportages, d'interviews, d'actualités et d'illustrations (photos et dessins).

➔ Editions nouvelles :

Le parc national a coédité un ouvrage intitulé « itinéraires de bergers ». Il a été publié en coédition en partenariat avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

➔ Jeux :

Un jeu « tête à queue » a été réalisé avec la collaboration de tous les parcs nationaux. Un jeu, appelé « Pyrénix », a été conçu et édité par le lycée de Lannemezan et le Parc national des Pyrénées.

➔ Nouveaux dépliants :

Dans le cadre du projet de réintroduction du bouquetin ibérique, un dépliant, une fiche d'observation et un autocollant ont été édités.

Dans une phase de préfiguration de la mise en place de la marque, un dépliant sur les produits proposés par les accompagnateurs, partenaires du parc national a été conçu édité. Dans le cadre d'un projet de coopération transfrontalière France, Espagne, un dépliant sur le Patrimoine mondial a été édité en français, anglais et espagnol. Le programme d'animation 2014 a été publié et largement diffusé.

➔ Facebook :

Le Parc national des Pyrénées a créé sa page Facebook. Elle réunie, en quelques semaines, plus de 1 400 abonnés. Le taux de fréquentation et de consultation est élevé.

DOMAINE D'ACTIVITE

9. Soutien et management

- Objectif 22 : développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public
- Objectif 23 : mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'établissement public pour la mise en œuvre de la charte en tenant compte des contraintes sur les moyens
- Objectif 24 : optimiser le dispositif de pilotage global de l'établissement
- Objectif 25 : mise en cohérences des méthodes de gestion comptable et logistique

Objectif	Indicateur	Objectifs 2014	Réalisés 2014
Objectif 22 : développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public	Consommation énergétique (quantité de kWh consommés par les sites alimentés par EDF) Consommation de papier (nombre de photocopies et impressions au siège)	267 900	220 000
Objectif 23 : mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'établissement public pour la mise en œuvre de la charte en tenant compte des contraintes sur les moyens	Nombre de kilomètres parcourus en véhicules de service et de quantité d'essence consommée en filtre	377 800	341 000
Objectif 24 : mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'établissement public pour la mise en œuvre de la charte en tenant compte des contraintes sur les moyens	État d'avancement de l'élaboration du plan de réorganisation interne (schéma et calendrier) et de sa mise en œuvre	475 920	451 000
Objectif 24 : optimiser le dispositif de pilotage global de l'établissement	Participation à la cohésion d'équipe et au management	177 dont 3 assemblées générales 30 compte rendu de CODIR 60 réunions de secteurs 80 réunions de service 4 bilans trimestriels de contrôle de gestion	171 dont 3 assemblées générales 32 compte rendu de CODIR 60 réunions de secteurs 80 réunions de service 3 bilans trimestriels de contrôle de gestion
Objectif 25 : mise en cohérences des méthodes de gestion comptable et logistique	Nombre de services nouveaux mis en œuvre	1	0

➤ Explication du réalisé :

Objectif 22	développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public La consommation d'électricité est revenue à des niveaux corrects comme suite aux difficultés connues en 2013 pour des raisons techniques. Dans le même temps, le Parc national des Pyrénées a vendu des kWh auprès d'EDF à la maison des gardes du Parc national des Pyrénées à Arrens Marsous - Hautes Pyrénées - (8 400 kWh en 2014). On observe une diminution sensible des consommations liées aux reproductions et aux déplacements.
Objectif 23	mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'établissement public pour la mise en œuvre de la charte en tenant compte des contraintes sur les moyens En 2013, le Parc national des Pyrénées a lancé la réflexion utile à la mise en place d'un nouveau plan de réorganisation de ses services et secteurs. Le nouveau projet intègre les éléments de la note « éléments stratégiques en terme de pilotage de l'établissement public et d'action sur le territoire du parc national » de la direction de l'eau et de la biodiversité du 5 mars 2014 et tient compte du projet de création de la future agence française pour la biodiversité, en suggérant les pistes de travail en matière de mutualisation, ou transfert de missions. Elle intègre le cadre, en matière de moyens des établissements publics, adressé par la direction de l'eau et de la biodiversité, le 18 août 2014. Cette note, fixe les termes de la préparation du budget 2015. Elle fournit des éléments relativement précis sur les effectifs attendus dans les parcs nationaux au titre du contrat d'objectif triennal 2015 - 2017. En 2014, un travail d'analyse des missions a été conduit suivant la chronologie et la méthodologie suivante : <ul style="list-style-type: none"> • proposition d'une méthode d'analyse des missions par la direction, • examen de la méthode d'analyse des missions en comité de direction élargi puis en comité technique, • établissement d'une liste et d'une analyse des missions, par les services, et synthèse par la direction, • examen, en comité de direction, comité de direction élargi, à l'occasion de deux comités techniques locaux et en bureau du Parc national des Pyrénées, du tableau d'analyse des missions, • mise en place d'un groupe de travail entre octobre et décembre 2014 pour tenter d'améliorer les propositions qui avaient reçu un avis défavorable lors du comité technique local du 30 septembre. Ce report a été décidé, suite à la présentation du projet lors de l'assemblée générale du 6 octobre 2014, • consultation permanente du bureau du Parc national des Pyrénées. L'ensemble de cette démarche se poursuivra au début de l'année 2015. Le conseil d'administration sera appelé à statuer sur le sujet lors de sa séance du 3 mars 2015.
Objectif 24	optimiser le dispositif de pilotage global de l'établissement En 2014, l'ensemble de réunions prévues dans le cadre du contrat d'objectif a été tenu tant en matière d'assemblée générale que de comité de direction. Les outils de pilotage de l'établissement, via VIRTUALIA et le contrôle de gestion, continuent à être améliorés. Le travail de pilotage de l'activité des services et des secteurs a été poursuivi. Une réunion de gestion avec chaque responsable hiérarchique a été organisée ainsi qu'une réunion bilan.
Objectif 25	mise en cohérences des méthodes de gestion comptable et logistique Le logiciel MUSIC fonctionne depuis le 1er janvier 2011 et est installé au Parc national des Pyrénées pour sa version comptable et gestion des frais de déplacement. Le Parc national des Pyrénées gère, dans cet outil, neuf indicateurs de gestion à travers une comptabilité analytique qui vient compléter le suivi d'activités opérationnel depuis l'année 2009.



Parc national des Pyrénées
2 rue du IV Septembre - BP 736
65007 Tarbes cedex
Tél. 05 62 54 16 40
www.parc-pyrenees.com

